

InterActions

Centre de recherche et de partage des savoirs
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

RETOUR SUR L'EXPÉRIENCE
DE SENSIBILISATION
COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ
DE PROXIMITÉ « PAR ET
POUR » LES JEUNES DE
BORDEAUX-CARTIERVILLE

ISABELLE RUELLAND, PH. D.
LÉA COGET, M. SC.

FÉVRIER 2022

18

Retour sur l'expérience de sensibilisation communautaire en santé de proximité « par et pour » les jeunes de Bordeaux-Cartierville

AUTRICES

Isabelle Ruelland, Ph.D. Sociologie, Chercheuse postdoctorale, Hub-Santé Politique, Organisations et Droit, École de santé publique, Université de Montréal, Chercheuse, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Léa Coget, M. Sc., agente de recherche, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

GRAPHISME

Le Zeste Graphique

Patricia Décarie, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

DIFFUSION

Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal : www.centreinteractions.ca

REPRODUCTION

Il est permis de reproduire à des fins purement informatives et non commerciales tout extrait du présent document pourvu qu'aucune modification n'y soit apportée et que le nom de l'auteur original et de la source soient clairement indiqués.

© Centre InterActions, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

ISBN 978-2-550-90969-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2022.

Remerciements

Nous souhaitons tout d'abord remercier les jeunes agent.e.s de sensibilisation communautaire de Bordeaux-Cartierville. Votre engagement et votre participation à ce projet de recherche ont fait toute la différence.

Ensuite, nos remerciements vont aux partenaires : La Maison des jeunes Bordeaux-Cartierville, le Carrefour Jeunesse-Emploi Ahuntsic Bordeaux-Cartierville, Rap Jeunesse, les Jeux de la rue ainsi que l'équipe en organisation communautaire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM). Votre ouverture et votre soutien tout au long de ce projet ont grandement contribué à son déploiement. Nous tenons à mentionner l'appui de Manon Boily, organisatrice communautaire au CIUSSS NIM qui a rendu cette recherche partenariale possible ainsi qu'à François Poulin, directeur général de la Maison des jeunes Bordeaux-Cartierville qui, par leurs nombreuses attentions quotidiennes, nous ont permis d'aller plus loin dans la démarche de coconstruction avec les jeunes.

Nous tenons aussi à remercier nos complices du Centre de recherche de partage de savoirs InterActions pour leur appui continu dans la réalisation de ce projet, dont Geneviève Grenier, Lyne Chayer, Caroline Vachon et Amélie Bureau pour la réalisation des outils de transfert de connaissances.

Enfin, pour leur soutien financier, nous voulons remercier le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) ainsi que l'Équipe de recherche et d'action en santé mentale ÉRASME financée par le Fonds de recherche du Québec - Société et la culture (FRQSC).

TABLE DES MATIÈRES

Contexte de la recherche et objectifs	5
Objectifs de la collaboration de recherche.....	7
Méthodologie de la recherche	7
Résultats de la recherche.....	8
1. Le contexte d’implantation du projet : un historique de collaboration à Bordeaux-Cartierville	8
1.1 Un organisme porteur reconnu dans le quartier	8
1.2 « On est tricoté serré » —Des relations de collaboration solidement ancrées	8
1.3 « On a les jeunes en commun » —Derrière des missions différentes, un même public	9
1.4 « S’il n’y avait pas eu d’argent, oublie ça » —Un financement exceptionnel en contexte de crise pandémique : une occasion saisie	10
2. L’organisation du projet de brigade de sensibilisation	12
2.1 Un projet « écrit sur un coin de table »	12
2.2 La rapidité de l’engagement des jeunes	13
2.3 Les défis de la cohésion d’équipe	14
2.4 Des intervenant.e.s externes indépendant.e.s et dédiés aux jeunes	15
2.5 Les défis de coordination dans l’urgence	15
3. Les pratiques de sensibilisation communautaire	16
3.1 Description de la pratique	16
3.1.1 Description de l’activité de travail	16
3.1.2 L’encadrement de la pratique	17
3.2 Retombées pour les jeunes.....	18
3.2.1 Cultiver le savoir-être et autonomiser les jeunes	18
3.2.2 Faire une différence sur l’organisation du travail	19
3.2.3 Faire une différence dans sa communauté	19
4. Éclairage sur les pratiques de sensibilisation communautaires « par et pour » les jeunes	22
4.1 Pistes prometteuses pour une approche « par et pour » en santé de proximité.....	22
4.1.1 Vers la mise en œuvre concrète du « par et pour »	24
4.1.2 Favoriser le pouvoir d’agir des jeunes sur la pratique « par et pour »	26
4.1.3 Favoriser le pouvoir d’agir collectif en santé de proximité	27

Contexte de la recherche et objectifs

Au cours de l'été 2020, dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19, plusieurs organismes de Bordeaux-Cartierville ont formé un partenariat afin de mettre en place des brigades de sensibilisation aux mesures sanitaires auprès des citoyen.ne.s de l'arrondissement, suite à une offre de financement dont ils ont eu connaissance par une organisatrice communautaire du CIUSSS NIM dans le cadre d'une rencontre de la cellule de crise¹. Cette collaboration, scellée autour de la Maison des jeunes Bordeaux-Cartierville [Maison des jeunes], rallie également les forces du Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic Bordeaux-Cartierville, de Rap Jeunesse et les Jeux de la rue ainsi que du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM).

L'intervention s'est déployée dans les parcs à proximité de la Maison des jeunes, puis vers les lieux où le non-respect des consignes sanitaires était observé et jugé problématique. Les brigades ont également été présentes lors d'activités extraordinaires organisées par la Maison des jeunes (p. ex. : BBQ) ou les organismes partenaires (ex. : activités sportives spontanées avec les Jeux de la rue), ainsi que lors de la rentrée scolaire et des sorties de classe. Lors des sorties aux parcs, les jeunes avaient pour mandat d'approcher les citoyen.ne.s de façon conviviale et naturelle et d'aborder progressivement avec eux la situation de la pandémie, afin de répondre aux différents besoins observés (information, équipements de protection, etc.).

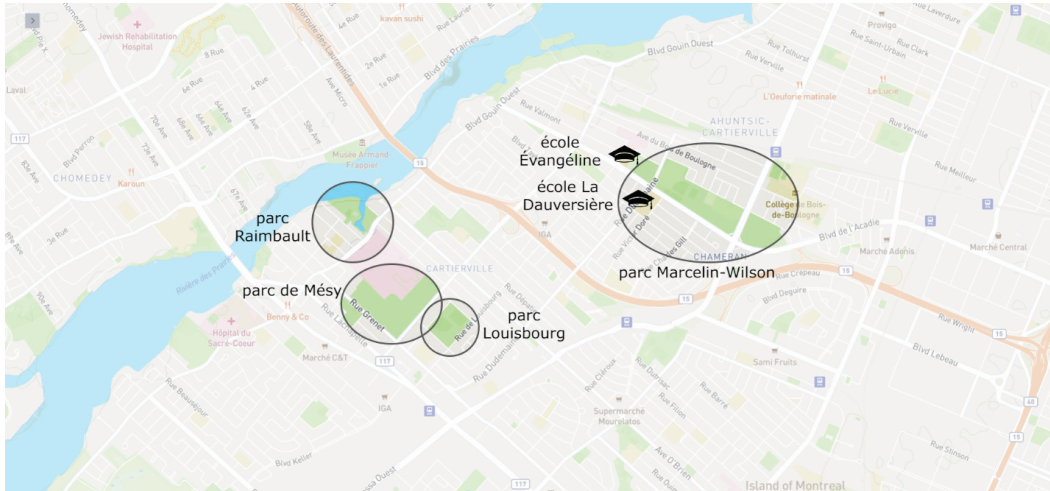
Dans le cadre de ce projet, 6 jeunes ont été embauché.e.s à raison de 12 heures par semaine pour faire des sorties, en duos, vers des lieux et des publics ciblés. La répartition des zones d'intervention s'est faite en fonction des réseaux et des intérêts de chacun.e. La collaboration du CIUSSS NIM a permis d'offrir une formation et de travailler avec les jeunes le message de santé publique à faire connaître. Sur le terrain, les jeunes ont bénéficié de l'accompagnement d'intervenant.e.s de la Maison des jeunes et des organismes partenaires.

Le projet de brigade de sensibilisation communautaire en quelques chiffres

- 6 agent.e.s de sensibilisation communautaire déployé.e.s sur le terrain
- 68 sorties terrain en 10 semaines d'activité
- 1288 contacts établis auprès de jeunes âgés de 12 à 25 ans
- 418 contacts établis auprès d'adultes
- Près de 2000 masques jetables et 385 masques réutilisables distribués

¹ La cellule de crise de Ahuntsic-Cartierville est une instance de concertation intersectorielle créé au début de la pandémie en 2020 et qui regroupe différents acteurs des secteurs communautaire, municipal, philanthropique ainsi que de la sécurité publique et de la santé publique en vue de développer des plans d'action territoriaux axés sur la sensibilisation pour mieux rejoindre les populations éloignées des services de santé et communiquer des messages de santé publique.

TERRAIN D'INTERVENTION DES BRIGADES DE SENSIBILISATION



- Parc de Méry (10 présences)
- Parc Louisbourg (17 présences)
- Parc Marcelin-Wilson (26 présences)
- Parc Raimbault (5 présences)

En plus des présences aux différents parcs, la brigade a assuré une présence lors de plusieurs activités de groupe telles des sorties scolaires (7 présences), des activités de la Maison des jeunes, des Jeux de la rue ou de quartier (10 présences).

Ce projet de brigade a été documenté dans le cadre de la recherche postdoctorale d'Isabelle Ruelland portant sur les espaces d'innovation démocratique de réseaux locaux de santé de proximité (CRSH 2019-2021). Par cette étude, nous proposons de saisir comment des réseaux hybrides en santé de proximité impliquent des citoyens dans la mise en œuvre d'intervention collective pour soutenir les groupes les plus vulnérables à maintenir leur bien-être. Plus largement, il s'agit de documenter les pratiques d'agents de sensibilisation communautaire de territoires urbains défavorisés de Montréal et leurs impacts sur les services de santé de proximité dans une perspective d'innovation et de démocratisation. Cette étude permet de construire une analyse basée sur des preuves empiriques en contexte d'actions communautaires en vue de créer ou maintenir des environnements favorables à la santé et à la qualité de vie de quartiers ciblés. L'approche sous-jacente est l'étude de cas multiples et se traduit par une analyse intégrée de 3 différents cas dans des quartiers de Montréal.²

2. Pour produire des données probantes qui puissent soutenir la prise de décision, cette étude porte aussi attention aux éléments convergents d'un cas à l'autre. Les résultats préliminaires identifient notamment le rôle central des processus de coanalyse et de cogestion des interventions collectives avec des citoyens vulnérables pour faciliter leur navigation dans le réseau de santé ainsi que leur capacité d'agir pour faire respecter leur droit à des services de proximité.

Objectifs de la collaboration de recherche

La recherche vise 3 objectifs :

1. Décrire **la collaboration intersectorielle** entre les partenaires du projet.
Examiner les trajectoires des collaborations intersectorielles créées. Quels risques ont été pris ? Quelles innovations collaboratives ont été construites ?
2. Décrire **les pratiques** mises en place ainsi que leur évolution.
Identifier les forces, les défis ainsi que les enjeux de la mise en place, du déploiement et de la pérennisation des pratiques en santé de proximité en vue de les améliorer.
3. Documenter **l'expérience des agent.e.s de sensibilisation** et les retombées pour les jeunes.
Identifier les apprentissages réalisés par les jeunes.

Méthodologie de la recherche

Pour atteindre ces objectifs, nous avons fait de l'observation participante (une vingtaine d'heures au sein de rencontres-bilan et d'activité organisées par la Maison des jeunes) et 10 entrevues individuelles avec des jeunes, des intervenant.e.s, des coordonnateur.trice.s et des partenaires du projet. Au-delà d'une description stricte des actions menées, la recherche vise à comprendre les pratiques de sensibilisation des agent.e.s et leur contexte organisationnel en explorant la vision de l'intérieur qu'en ont les acteur.trice.s centraux de l'intervention en santé de proximité. Les résultats sont le fruit d'une approche collaborative menée en partenariat avec les intervenant.e.s et les promoteur.trice.s du projet.

Résultats de la recherche

1. Le contexte d'implantation du projet : un historique de collaboration à Bordeaux-Cartierville

1.1 *Un organisme porteur reconnu dans le quartier*

L'organisme porteur du projet est reconnu par les autres acteurs communautaires et institutionnels du territoire. Ainsi, la reconnaissance de son organisme est, aux yeux du directeur de la Maison des jeunes Bordeaux-Cartierville, une des raisons qui expliquent pourquoi il est interpellé dans le cadre de la demande de financement.

« Faut savoir que la Maison des jeunes et nous là, l'équipe dans son ensemble, on a quand même une grande force et une grande reconnaissance au niveau de notre capacité à travailler en concertation, en partenariat, en coconstruction. Alors c'est sûr quand la Maison des jeunes embarque dans un projet, ce n'est jamais à moitié. Si on dit oui, c'est parce qu'on est là puis qu'on va le faire, peu importe le rôle qu'on a à jouer là. (...) Alors on m'a interpellé directement. » (G2)

La Maison des jeunes jouit également d'une reconnaissance de la part des citoyens, ce qui se révèle un atout majeur pour le travail de sensibilisation. En effet, les jeunes se présentent aux citoyens rencontrés en s'identifiant à cet organisme dont le nom est familier, ce qui leur apporte un gain considérable de légitimité.

« Les intervenants nous présentaient comme étant des personnes qui travaillaient avec eux, et tout. Donc quand ils nous voyaient dans la rue, il y avait des personnes qui nous saluaient, il y a d'autres qui venaient nous aborder ». (J10)

1.2 « On est tricoté serré » — Des relations de collaboration solidement ancrées

Bordeaux-Cartierville est un territoire doté d'un solide réseau de collaboration interorganisationnelle, sur lequel le partenariat mis sur pied dans le cadre du projet de brigade vient largement s'appuyer. Un motif d'explication à ces relations de collaboration bien ancrées est à trouver dans la posture du directeur de la Maison des jeunes, qui a une connaissance « de l'intérieur » de chacun des organismes partenaires, ayant travaillé successivement dans chacun d'entre eux avant d'occuper le poste de directeur à la Maison des jeunes. Au-delà de la trajectoire du directeur, le secteur jeunesse est un milieu où les actrices et les acteurs se connaissent. Cela donne un aspect « naturel » et « spontané » à l'implication de chacun.e dans le

projet brigade de sensibilisation comme le note une organisatrice communautaire du CIUSSS NIM (OC1). Le directeur de la Maison des jeunes décrit ces relations dans ces termes : « On est tissé serré » (G2). Les autres organismes du territoire sont des « alliés naturels », les relations sont informelles. L'existence d'un historique de collaboration permet à la Maison des jeunes de se lancer rapidement dans ce projet parce que, ainsi que l'exprime un intervenant de la Maison des jeunes, ils savent qu'ils ne « seront pas seuls là-dedans, on va pouvoir trouver des partenaires » (Int4).

La solidité du partenariat est consolidée par les expériences de collaboration passées et la certitude de collaborations futures. En effet, la trajectoire de collaboration entre la Maison des jeunes et les autres organismes impliqués dans le projet brigade se poursuit dans le cadre d'autres projets, tel le projet l'MTL³. Le projet de brigade est une pièce supplémentaire dans une longue file de collaborations, un petit moment dans la grande histoire. Pour les gestionnaires et coordonnateurs du projet, c'est un de leurs projets parmi les autres actions qu'ils mènent en parallèle, qui sont parfois similaires, parfois non, et mobilisent parfois les mêmes acteurs.

Finalement, le partenariat est reconnu par tous et toutes comme une façon établie de mener des projets dans Bordeaux-Cartierville. Ainsi que le formule le directeur de la Maison des jeunes, le partenariat et la coconstruction font « partie de (leur) ADN » (G2). Les exigences des bailleurs de fonds n'expliquent pas le choix d'adopter cette approche partenariale, qui est une façon établie de longue date pour mener des projets dans le territoire de Bordeaux-Cartierville.

« L'état du financement actuel impose la plupart du temps des partenariats. Mais pour moi ce partenariat ce n'est pas une lettre d'appui avec "tu vas me référer des jeunes" là, ça ne sert à rien ça, là. Alors on va au-delà de ça dans notre façon de réfléchir des projets puis de penser des projets. Puis on n'a pas la prétention de penser qu'on peut tout faire tout seul. Et on est dans une logique où on est plus fort ensemble. Puis on respecte les expertises puis les champs de compétences de chacun. » (G2)

1.3 « On a les jeunes en commun » —Derrière des missions différentes, un même public

Chaque organisme engagé dans le partenariat œuvre d'une façon ou d'une autre au bénéfice des jeunes, que ce soit pour leur employabilité, leur intégration ou leur socialisation. Leurs missions respectives sont différentes, mais le public cible est le même. C'est ce qui les rassemble autour du projet brigade : chacun.e voit

³ Le projet intitulé « l'MTL » est un projet « par et pour » les jeunes qui s'est déployé de mars à juin 2021. Son objectif est de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes (de 15 à 24 ans) d'Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville à leur quartier et à la Ville de Montréal, en leur offrant des occasions de s'exprimer, d'échanger avec leurs pairs et de créer une communauté. Dans ce cadre ont été organisées des activités telles que des cours gratuits sur des compétences personnelles, des ateliers de formation et des entretiens avec des personnalités inspirantes. Site web : <https://imtl.club/>

la pertinence de s'impliquer dans ce projet parce qu'il permet de répondre à leur mission propre. La multiplicité des objectifs poursuivis crée la richesse et la complexité du projet. Pour rassembler tous ces partenaires autour d'un projet commun, il y avait un mot d'ordre bien simple : œuvrer pour et avec les jeunes, afin de maintenir le lien avec ceux-ci.

Ainsi, les Jeux de la rue ont vu l'intérêt de recommander des personnes qu'ils engagent habituellement comme « agents de mobilisation » et de bénéficier du travail des jeunes brigades pour permettre le bon déroulement de leurs activités (activités sportives), sur le plan du respect des mesures sanitaires. De même, le Carrefour Jeunesse-Emploi perçoit beaucoup d'intérêt à référer des jeunes qu'ils connaissent. Enfin, les intervenant.e.s de Rap Jeunesse voient dans le projet brigade l'occasion de tisser des liens avec de nouveaux jeunes.

1.4 « S'il n'y avait pas eu d'argent, oublie ça » — Un financement exceptionnel en contexte de crise pandémique : une occasion saisie

Le projet de brigade est réalisé grâce à un financement du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), dont l'information concernant l'appel à projets a été communiquée par une organisatrice communautaire du CIUSSS NIM au directeur de la Maison des jeunes :

« Quelque part au mois de mai (...) y a les gens qui sont autour de la cellule de crise. (...) Il y a des opportunités de financement pour soutenir la prévention jeunes, jeunes adultes. (...) Je ne sais pas trop exactement ce qu'est le montage financier là, mais les sous overall là, le chèque est venu du Secrétariat aux affaires municipales. Donc, un palier gouvernemental que je ne maîtrise pas puis c'était la première fois que j'entendais être nommé comme bailleur de fonds possible. L'info est venue de notre organisatrice communautaire qui est attachée à la cellule de crise. » (G2)

L'opportunité du financement a fait en sorte que le projet a vu le jour et que ces jeunes ont été embauchés, mais le projet n'a pas été pensé longtemps, parce que les acteur.trice.s qui en ont été porteur.se.s n'en ont pas eu le temps (la période de soumission de projet était très courte). C'est l'opportunité qui guide l'action. « Donner un emploi aux jeunes » et maintenir le lien avec eux ont été les motifs principaux pour lancer le projet, ce qui est en soi un objectif propre à la Maison des jeunes. La primauté n'a pas été donnée au message de santé publique, ceci ne faisant pas partie de la mission des organismes porteurs. Celui-ci est apparu davantage comme une justification pour orienter le sens du projet, qui a offert du travail aux jeunes et permis aux intervenant.e.s des organismes de garder un lien avec eux dans le contexte de confinement. La mise sur pied du projet était donc

conditionnelle au débloccage de financement, ainsi que l'exprime l'organisatrice communautaire impliquée dans le partenariat :

« C'est beaucoup lié à de nouveaux financements qui arrivent pour le faire. Parce que s'il n'y avait pas d'argent, oublie ça. Il faut engager les jeunes, ce n'est pas des gens bénévoles. » (OC1)

Le financement obtenu a permis de concrétiser une idée de projet qui n'était pas complètement nouvelle. En effet, le « par et pour » les jeunes citoyens est une approche que plusieurs intervenant.e.s autour de la Maison des jeunes souhaitaient mettre en place :

« L'idée de la brigade en fait, la première fois que s'est apparu, ça remonte à (...) quelque part en novembre 2019, parce qu'on voulait faire une brigade pour et par les jeunes dans le cadre de tout ce qui était l'heure de lunch. Parce que les jeunes mangeaient à l'extérieur aux Galeries Normandie, et on n'avait pas assez d'intervenants puis on n'avait pas assez de ressources... pour pouvoir les encadrer, pour pouvoir s'assurer que les magasins, les commerçants, puissent faire leur travail. Donc l'idée existait déjà, de pouvoir prendre des jeunes parmi... en fait, de prendre du monde parmi eux, qui vont eux-mêmes pouvoir faire de l'intervention, qui vont pouvoir servir de jeunes modèles. Donc ça ne venait pas de la santé publique ni de la philanthropie. Ce n'était pas une surprise, ce n'était pas un truc qui était... tout nouveau. Mais bon, disons qu'avec cette enveloppe, avec cette possibilité de déposer pour la prévention COVID, on s'est dit qu'on peut récupérer cette idée-là, de l'utiliser comme ça. » (Int5)

Pour faire suite à cette initiative communautaire pionnière fondée sur l'implication des jeunes, les différent.e.s acteur.trice.s communautaires, institutionnels et philanthropiques se sont mobilisés afin de poursuivre la vague de projets « par et pour » selon le modèle initié, dont le caractère « exceptionnel » est reconnu par l'organisatrice communautaire :

« L'idée est donc restée de déposer des projets pour créer des brigades de jeunes qui vont passer le message... on n'aurait jamais pensé que ça aurait passé. Mais ça l'a passé. Mais c'était sûr que ce n'était pas la santé publique qui payait, c'était d'autres acteurs qui voulaient qu'il y ait des choses qui se passent. » (OC1)

En somme, le financement obtenu a permis de mettre sur pied un projet dont le contenu visait directement à répondre aux enjeux nés de la crise pandémique, tout en adoptant un modèle et des façons de faire qui émanaient de visions de long terme des acteur.trice.s communautaires.

2. L'organisation du projet de brigade de sensibilisation

2.1 Un projet « écrit sur un coin de table »

L'absence de formalisation du projet et le peu de ressources dédiées aux projets ont fait en sorte que chacun.e des acteur.trice.s assumaient simultanément plusieurs rôles : les intervenant.e.s qui étaient à la fois intervenant.e.s et accompagnateur.trice.s des jeunes ; les coordonnateur.trice.s de la Maison des jeunes coordonnaient ce projet et d'autres en parallèle ; les partenaires étaient partenaires sur ce projet parmi d'autres en cours ; les jeunes étaient à la fois sensibilisateurs sur ce projet et jeunes impliqués dans les activités de la Maison des jeunes ou des organismes partenaires. Par exemple, un des jeunes était dans un programme du Carrefour Jeunesse-Emploi.

La demande de financement, écrite « sur un coin de table », a été soumise quelques jours seulement après que les porteurs du projet ont eu pris connaissance de l'appel. *« À partir de ce moment-là, je rédige une page et demie, j'essaye de lancer un budget, puis je lance ça dans l'univers. [rire] Et le 15 juin, j'ai une réponse positive et je me dis "oh non, il faut que je le fasse maintenant". Mais tsé c'était très très euh... Tsé c'est basic là. » (G2)* Or, cette agilité à agencer et à bricoler des projets avec peu de ressources constitue un atout de la Maison des jeunes : *« La force de la Maison des jeunes (...) c'est une capacité d'adaptation, d'improvisation. On n'aime pas ça nécessairement quand c'est trop organisé, trop structuré, trop canné. » (G2)*

Les partenaires ont été interpellés de façon naturelle et spontanée, dans le cadre d'un projet écrit rapidement parce que ce sont des « alliés naturels », le courant passe bien, ils ont des missions voisines, et les liens de collaboration sont déjà étroits. Tout cela a concouru à ce que l'informalité règne dans la constitution du partenariat, et que rien n'ait été formalisé. Mais le caractère organique du processus a fait en sorte qu'il n'y a pas eu de moment où les rôles et les responsabilités de chacun.e ont été clairement définis. Ainsi, les attentes des un.e.s et des autres ne semblaient pas suffisamment exposées, ce qui a pu créer certaines frictions lorsque ces attentes se trouvaient non comblées. Ce contexte a eu des effets sur la perception de la division du travail et des responsabilités du projet : *« On s'est retrouvés en fait à devoir gérer le projet beaucoup plus que ce qu'on pensait faire (...) plus que ça avançait, plus que... le rôle de la Maison de jeunes devenait de plus en plus important. La charge aussi, en conséquence. » (Int5)*

Cette déconvenue trouve son origine dans le manque de clarté, ou la compréhension différenciée, des attentes de la Maison des jeunes envers ses partenaires, pour qui leurs propres mandats et activités ont pu venir restreindre leur disponibilité dans le projet. Par exemple, les travailleuses d'un organisme partenaire ne venaient

accompagner les jeunes que sur leurs heures de travail habituelles. Un autre exemple de cette implication restreinte dans le projet brigade est le travail de référencement de jeunes effectué par un autre partenaire, qui ne s'est pas impliqué nécessairement dans l'accompagnement des jeunes sur le terrain parce qu'il croulait sous d'autres mandats. Ainsi, le mode de collaboration établi a renforcé le rôle central et moteur de la Maison des jeunes.

*« Je trouve qu'au niveau de tout ce qui était formation, on aurait peut-être pu avoir un petit peu plus d'aide au niveau de nos partenaires qui étaient spécialisés dans tout ce qui était travail de milieu, travail de rue. Nous aussi à la Maison de jeunes en théorie on est bons pour établir des liens avec des jeunes, mais établir des liens avec des jeunes à la Maison de jeunes, où on connaît le milieu, où le jeune vient vers nous, c'est très différent de devoir établir des liens avec les jeunes dans un parc, où nous on va vers le jeune, sur son terrain. Et on n'a aucune autorité. Puis... ça j'ai comme l'impression que ça n'aurait pas dû être à nous d'apprendre à ce jeune. Ça aurait peut-être été plus pertinent que ce soit fait par d'autres organismes. »
(Int5)*

Force est de constater que l'informalité et la rapidité avec laquelle s'est mis en œuvre le projet ont apporté de la fluidité et de la spontanéité dans les relations tout en inspirant un certain flou quant aux attentes des un.e.s et des autres. Ce manque de clarté a par ailleurs fait émerger des insatisfactions, qui plus est, difficiles à faire valoir puisque ne reposant pas sur une entente écrite plus formalisée.

2.2 La rapidité de l'engagement des jeunes

Le profil de jeunes recherchés dans le cadre du projet n'a pas non plus été élaboré au départ. L'objectif était-il plutôt le développement personnel des jeunes ou l'efficacité dans le travail de sensibilisation ? Les besoins des jeunes et les besoins du projet, s'ils se recoupent en grande partie, ont néanmoins été priorisés de façon différente par les différentes personnes impliquées.

« [Le profil de jeunes recherché par la Maison des jeunes, c'était] des profils de jeunes entrepreneurs, pour qui parler avec des inconnus n'était pas nécessairement quelque chose de difficile, avec des skills sociaux quand même assez bons, pas de gêne. Puis ils ont aussi sélectionné des jeunes par rapport aux différents milieux qui vont être investis. Par exemple Bila⁴ puis Ali⁵. Bila est très connu pour le soccer au parc Louisbourg, alors qu'Ali est très connu au terrain de basket dans un autre parc, au parc Marcelin-Wilson. Alors là les

4 Nom fictif

5 Nom fictif

deux, ensemble, ça devient de bonnes portes d'entrée dans chacun des milieux. Puis le but d'aller chercher ces jeunes-là, c'était pour que, par eux, étant donné qu'ils connaissent beaucoup de gens, d'être capables d'aller chercher, reach out des personnes que normalement peut-être on n'aurait pas été capable d'aller chercher. Parce que, en ayant ces jeunes-là qui sont connus dans leurs milieux, ben ils peuvent aller en chercher d'autres. C'était ça, beaucoup, que la Maison des jeunes cherchait. (...) Adrian c'est quelqu'un qui est plus introverti, qui le nommait lui-même, qui trouvait ça difficile de parler avec des inconnus. Puis à la fin du projet, oui il nous a nommé que ça lui a fait du bien, que c'était un défi. Mais ce projet-là n'était pas fait pour donner un défi. C'était fait pour entrer en contact avec les gens. Alors il y a eu une espèce de trouble de communication entre les besoins du projet et les gens qui ont été référés. [Répondre à ses besoins personnels], ce n'était pas ça l'objectif du projet. » (Int4)

Le référencement par les partenaires fait en sorte que plusieurs jeunes recrutés ne sont pas connus par les acteur.trice.s de la Maison des jeunes, nécessitant un certain temps d'adaptation, ainsi que l'exprime le directeur de la Maison des jeunes :

« Concrètement, quand c'est toi qui pilotes un projet, puis que tu ne connais pas les jeunes qui te sont référés, ben ça... ça rajoute quand même un petit défi là. Parce que, avant de commencer à pouvoir faire "eh on va faire ça, on va faire ça", ben y a tout un travail de création de liens à commencer, de confiance à gagner, puis de travail de fond... » (G2)

2.3 Les défis de la cohésion d'équipe

La rapidité de la mise sur pied du projet, mais aussi le fait que les jeunes qui ont été embauchés ne se connaissaient pas au départ a entravé le développement d'une cohésion d'équipe. Il a fallu un certain temps avant d'apprendre à connaître les jeunes et leurs forces respectives. Une intervenante relate que l'atmosphère n'était pas encore tout à fait détendue parce que les jeunes, ne se connaissant pas, pouvaient être timides :

« (...) C'était dur pour les jeunes d'embarquer [dans les activités proposées] parce qu'ils ne se connaissaient pas. (...) C'était un peu étrange parce que personne ne se connaissait, personne ne savait exactement ça allait être quoi le projet, non plus. (...) Y avait comme une drôle de vibe dans les premières rencontres. Mais plus l'été avançait, plus les réunions c'était le fun, les jeunes se sentaient plus en contrôle, plus en confiance et se faisaient confiance entre eux aussi. Ils s'entendaient bien entre eux. » (Int4)

Peu d'activités rassembleuses ont eu lieu afin que les jeunes puissent apprendre à se connaître, de sorte qu'à la fin du projet, les jeunes ont surtout eu l'occasion d'apprendre à connaître les personnes avec lesquelles elles.ils travaillaient quotidiennement.

2.4 Des intervenant.e.s externes indépendant.e.s et dédiés aux jeunes

L'indépendance des intervenant.e.s des organismes partenaires se manifeste notamment par le respect des conditions de travail propres à l'organisme qui les emploie, par exemple les horaires de travail. De plus, les relations entretenues avec la Maison des jeunes en tant qu'organisme étant relativement distantes, les intervenant.e.s ayant pour mandat d'accompagner les jeunes ont mentionné que leur rôle n'était pas de « faire respecter les consignes de la Maison des jeunes » :

« Je n'ai pas l'impression que j'ai changé grand-chose par rapport au projet ou par rapport à la Maison des jeunes, mais plus dans l'expérience des jeunes en tant que telle. Parce que ça leur donnait — tsé il y avait une intervenante, quelqu'un d'extérieur, qui était plus "lousse" aussi, si on veut. Moi je ne m'attendais pas — Je n'étais pas là justement pour faire respecter les règles de leur contrat avec la Maison des jeunes. J'étais juste là pour les accompagner puis être là pour voir s'ils voulaient ventiler ou quoi que ce soit. » (Int1)

De plus, par leur position d'acteur.trice externe, les intervenant.e.s des organismes partenaires sont libres dans la manière dont ils veulent tisser des liens avec les jeunes, et libres dans les conseils et les opinions qu'ils peuvent partager avec eux. Ne faisant pas partie de la même organisation, il leur a été aussi plus aisé de tisser des relations égalitaires avec les jeunes.

2.5 Les défis de coordination dans l'urgence

Référée par un des organismes partenaires, la personne embauchée pour endosser le rôle de coordonner la brigade de sensibilisation a rencontré plusieurs difficultés, à commencer par une arrivée tardive dans le projet. Les jeunes avaient déjà commencé leurs sorties sur le terrain, et le rôle de coordonner l'équipe avait été assumé jusque-là par une intervenante de la Maison des jeunes, qui a ensuite passé le flambeau. Le nouveau coordonnateur, contrairement à l'intervenante de la Maison des jeunes, ne connaissait aucun des membres de l'équipe et a ainsi dû relever ce premier défi d'intégration. Il a résulté de ces différentes complications, une prise de retard dans le travail que la coordination devait accomplir, nécessitant le soutien d'intervenant.e.s de la Maison des jeunes. Les récits d'expérience des personnes concernées sont contrastés et mettent en lumière le flou qui a plané à certains moments dans la coordination du projet. Cette situation n'a pas empêché le déploiement d'agent.e.s de sensibilisation communautaire en santé de proximité dans plusieurs parcs du territoire durant plusieurs mois.

3. Les pratiques de sensibilisation communautaire

La pratique de sensibilisation communautaire a été portée par les 6 jeunes qui ont reçu lors de leur embauche le même mandat d'aller à la rencontre des citoyen.ne.s présent.e.s dans l'espace public. Ce travail a été encadré par une formation offerte à la brigade et l'accompagnement d'intervenant.e.s employé.e.s par les organismes partenaires lors des premières sorties terrain, et a donné lieu à des pratiques différenciées entre les 3 binômes, selon le public qu'ils rejoignaient et les méthodes employées pour établir le contact avec les citoyen.ne.s. Il a offert aux jeunes plusieurs retombées positives dont le sentiment de faire une différence dans leur communauté par leur implication sociale. Il existe un flou entre le travail et l'engagement citoyen des jeunes en santé de proximité, puisque plusieurs jeunes poursuivent leur action de sensibilisation en dehors du cadre des heures travaillées.

3.1 Description de la pratique

3.1.1 Description de l'activité de travail

Les 6 jeunes recrutés pour former la brigade sont des jeunes âgés de 15 à 30 ans, issus de la diversité. Ils ont travaillé pendant 10 semaines durant l'été 2020 à raison de 12 heures par semaine, soit 3 sorties hebdomadaires de 4 heures. Mandatés pour faire de la sensibilisation auprès des citoyen.ne.s dans différents parcs de Bordeaux-Cartierville, ils ont été composés en dyades, auxquelles ont été répartis les différents lieux d'intervention en fonction des intérêts et des profils de chacune.

« C'est des travailleurs de rue, des intervenants du CJE puis des animateurs des Jeux de la rue, qui étaient pour accompagner ces jeunes-là, qui ont aussi proposé des candidatures de jeunes pour faire ça durant l'été. Et en fait, l'idée c'était de ne jamais laisser un jeune seul pour aller faire ça. Fallait toujours qu'il soit en dyade. Donc c'était un intervenant et un jeune, ou deux jeunes, qui allaient faire après ça un horaire, qu'eux autres ont déterminé ensemble, de lieux qui étaient fréquentés. » (OC1)

Toutes les personnes composant la brigade ont préalablement reçu une formation en santé publique offerte par l'organisatrice communautaire du CIUSSS NIM. Elles ont par la suite travaillé conjointement avec elle et les intervenant.e.s de la Maison des jeunes en vue de convenir de l'approche et des messages à partager aux citoyen.ne.s du territoire. Au-delà de l'apport d'information et d'équipement de protection individuelle, les membres de la brigade jouaient un rôle d'écoute des citoyen.ne.s, afin de « prendre le pouls des membres de la communauté », ainsi que l'exprime un des jeunes sensibilisateurs.

La communication entre les jeunes et le coordonnateur du projet, lui-même jumelé avec un autre jeune sur le terrain, se faisait électroniquement, via un réseau social populaire parmi les jeunes. Le rassemblement à la Maison des jeunes était facultatif, en-dehors des réunions d'équipe hebdomadaires durant lesquelles se retrouvaient les 6 jeunes de la brigade, incluant le coordonnateur et, sporadiquement, d'autres acteur.trice.s de la Maison des jeunes (des intervenant.e.s ou le directeur). La Maison des jeunes est néanmoins un lieu qu'ils fréquentaient déjà auparavant et qu'ils ont continué de fréquenter tout au long de l'été, poursuivant leur participation aux activités organisées en son sein et les échanges avec les intervenant.e.s. Leur participation à ces activités se trouvait affectée par leur rôle de sensibilisation des citoyen.ne.s, puisqu'ils jouaient à ces occasions un rôle de vigie du respect des consignes sanitaires, en plus de leur rôle dans l'organisation ou la logistique de l'événement. Leur présence à ces activités déléstait les intervenant.e.s chargé.e.s du bon déroulement de l'activité d'une charge de travail non négligeable.

3.1.2 L'encadrement de la pratique

Les réunions bilans organisées par le coordonnateur du projet brigade, dont le rôle est perçu par certains jeunes comme celui de « chef d'équipe », étaient des occasions de partages d'expériences entre les jeunes. Ce fut aussi le lieu de naissance d'une équipe autoapprenante où chacun des jeunes pouvait apprendre de l'expérience de ses pairs, reprendre les bons coups, éviter les embûches. C'était aussi le lieu pour recevoir des conseils et suggestions.

« On arrive, on parle de ce qui s'est passé pendant la semaine, ce qui a été bénéfique, ce qui n'a pas été bénéfique, chacun dit "bon, cette semaine-là c'était bon", "j'ai rencontré tel nombre de personnes", "c'était vraiment intéressant", "j'ai appris ça, j'ai appris ça" — C'était plus... chacun s'entraide, se donne des conseils pour la suite, au fait. C'était vraiment un bilan. Et "tel nombre de personne", et genre, on nous donnait des conseils et tout. C'était vraiment ça. Puis après on faisait le bilan du nombre de personnes, du nombre de masques qu'on a donnés. » (J8)

Le « chef d'équipe » faisait figure de coordonnateur des jeunes brigades, gérait les horaires et recevait les commentaires, notes et renseignements des jeunes. C'était la courroie de transmission entre le gestionnaire de la Maison des jeunes et les brigades.

« Dans notre groupe y a un aussi qui est comme un intervenant, mais bon il fait la même chose que nous et tout. Et lui il est plus, un peu supérieur. Parce que lui il communique directement avec le directeur. C'est lui qui envoie les infos et tout. Donc lui il s'occupait de régler les horaires. À la fin, on rédigeait genre les notes, avec les statistiques et tout, et on lui donnait. » (J10)

3.2 Retombées pour les jeunes

3.2.1 Cultiver le savoir-être et autonomiser les jeunes

L'expérience des brigades a permis aux jeunes de développer plusieurs savoirs et habiletés comme l'écoute d'autrui ou la prise de parole en public.

« Ces jeunes-là ont été embauchés dans cet objectif-là, de transmettre un message, de passer de l'information, de distribuer du matériel. Mais les jeunes ils l'ont fait à leur manière, et ils l'ont fait un peu à notre image. Dans le sens où, si on a quelque chose à laisser à ces jeunes-là, c'est la qualité du lien, de la rencontre, le savoir-être qu'on a avec eux, qu'ils vont peut-être être en mesure de retransposer dans leurs relations à eux, dans leur travail à eux. (...) Je pense à [un jeune] que ça ne fait pas 1 an qu'il habite au Québec là. Ce jeune garçon-là, pour lui là, c'est immense là. Tsé c'est sa première job au Québec. C'était sa façon de découvrir le quartier, de se créer un nouveau réseau, de rencontrer des gens. Pour [un autre jeune], même chose. » (G2)

De même que dans toutes les activités de la Maison des jeunes, l'objectif de favoriser l'autonomie des jeunes a été central dans le projet brigade. Le directeur de la Maison des jeunes décrit cet objectif dans ces termes :

« C'est un peu cette même logique-là, de : on prend une gang de jeunes, on les accompagne, on les soutient. Et à un moment donné on les regarde aller, on les laisse nager. Après ça, ça dépend de leurs besoins puis de leur niveau d'autonomie. Ils demandent plus d'accompagnement, plus de soutien, on va les accompagner plus. Puis ceux qui sont très autonomes, on va les regarder. On va être disponible s'ils ont besoin. » (G2)

Un intervenant de la Maison des jeunes mentionne la « confiance en soi » que les jeunes ont acquise au travers du projet :

« Je pense que ça leur a donné une meilleure confiance en eux. Ils sont capables de passer des messages... Un sentiment d'accomplissement aussi. Parce que les messages qu'ils passaient étaient importants. Puis de voir que des gens les écoutaient, je suis sûre que ça devait être valorisant pour eux de voir que, "même si t'es pas capable de rejoindre tout le monde, t'es capable d'avoir un certain impact sur les gens autour de toi, par la personne que tu es, par la présence que tu dégages, tu es capable d'avoir un impact". Je suis sûre que ça a été valorisant pour eux. Puis de voir qu'on leur faisait confiance

aussi pour faire ça, je suis sûre que ça a été positif pour eux. (...) Ils se sont surpris eux-mêmes à être capables de faire ces liens-là avec les gens. » (Int3)

Le savoir-être et l'autonomisation des jeunes passaient notamment par le volet « employabilité » du projet.

3.2.2 Faire une différence sur l'organisation du travail

Si les jeunes ont été embauchés et intégrés dans un cadre de travail aux contours qui se sont définis en cours de route, ils ont eu l'occasion au cours du projet de se prononcer sur sa pertinence et ont contribué à la prise de décision lorsqu'ils ont jugé que leurs sorties n'étaient plus utiles. Le directeur de la Maison des jeunes raconte ainsi :

« J'ai envoyé [deux jeunes] faire des sorties de classe, pour les 2 premières semaines d'école. Puis à chaque semaine on faisait « comment ça se passe les sorties de classe ? » (...) Puis après 2 semaines j'ai fait « ok, est-ce qu'on continue ? » Puis ils ont fait « on a fait le tour, c'est assez. Ceux qui avaient à entendre notre message l'ont entendu, là, on parle au même monde ». Alors ce n'est pas moi qui ai dit « on n'y va plus ». C'est eux autres qui m'ont dit « ça vaut plus le coup, c'est plus pertinent ». Alors on a arrêté. Alors ce n'est pas moi qui ai pris la décision. (...) Moi j'aurais continué personnellement, ça leur faisait encore un peu d'argent là ! » (G2)

3.2.3 Faire une différence dans sa communauté

Les jeunes identifient le sentiment d'avoir fait une différence dans leur réseau et dans leur communauté comme un effet bénéfique du projet sur eux. Pour une des jeunes, c'est un sentiment de « fierté » (J9) qui se dégage du fait que l'effet de son action est palpable, perceptible et mesurable.

« J'ai senti que j'ai fait de l'impact dans mes cercles d'amis et tout, parce que je faisais mes pratiques sur eux (rires). Et je trouvais qu'ils portaient le masque et ils respectaient les consignes. Au début ils ne respectaient pas quand on était en confinement ou quand on a fait le déconfinement. Mais après quand j'ai fait mes expériences sur eux ils ont vu, ils ont commencé à porter des masques, ils respectaient la distanciation quand on était en groupe, tout ça, les mesures de distance quand on parlait et tout. Donc... Pour les personnes que j'ai rencontrées au parc, je ne sais pas si ça a fait une grosse différence, mais dans mon entourage je trouve que j'ai eu un impact, et je suis fière de ça. » (J10)

La différence faite par leur travail de sensibilisation n'est pas exagérée par les jeunes, qui demeurent réalistes et conscients de ses limites. Mais, comme l'exprime l'un d'eux, « *je me sens au moins bien d'avoir fait ça parce que je me suis dit que ça a pu aider au moins quelques personnes. On ne sait jamais* » (J7). Et pour cela, les jeunes travaillent fort : « *J'ai fait mon maximum pour aider le plus de gens possible* » (J7). En effet, dans un contexte d'incertitude, l'effet de l'activité de sensibilisation ne peut pas être connu d'avance, ce qui incite à en faire davantage parce que « *tu ne sais pas... peut-être que la personne était vraiment dans le besoin, et que ça a sauvé la vie de quelques personnes* » (J8).

Une deuxième retombée pour les jeunes du projet de brigade est leur conscientisation et le développement d'un engagement citoyen. En s'investissant de façon croissante dans le projet, ils prennent conscience progressivement de l'importance de leur activité de travail, de sa différence par rapport à d'autres emplois qu'ils ont pu occuper par le passé, et comprennent toute l'envergure de la mission de santé publique qui la justifie. Ainsi, les raisons pour lesquelles les jeunes ont poursuivi le travail tout au long de l'été ne sont pas les mêmes que celles pour lesquelles ils ont accepté l'emploi au départ. Développer un sentiment d'utilité et de « service public », une conscience de l'intérêt général et de la place que l'on peut occuper pour viser à sa réalisation sont des retombées notables du projet.

« Ben je dirais qu'au départ je n'étais pas vraiment intéressée à ça. Mais comme, j'avais pris le projet parce que je n'avais pas trouvé de travail. Et aussi c'était... un moyen pour sortir de chez moi, on va dire. Et, c'est ça. Quand [un intervenant de la Maison des jeunes] m'a écrit sur Instagram pour me demander — pour m'expliquer ce qu'était le projet et tout, au début je n'étais pas vraiment emballée. Mais quand on a commencé à faire les premières sorties, à parler avec de nouvelles personnes et tout, c'est là que j'ai commencé à me dire dans ma tête "ce que tu fais, ce n'est pas... juste pour t'amuser là, c'est aussi pour... la santé et la sécurité d'autres personnes" et tout. » (J10)

« J'avais besoin d'un emploi. Et bon, je me suis dit que je pourrais me faire un peu d'argent, et aider des gens en même temps en fait. Donc j'ai dit ok, ça peut être bon. Et j'ai fait les deux. Donc pourquoi je suis venu, c'est pour l'emploi ? Je crois que tout le monde aussi est venu pour l'emploi d'abord et après ça a changé peut-être. » (J8)

Une troisième retombée importante est la socialisation et l'intégration sociale du projet. Cette intégration opère tout d'abord à travers les échanges avec le binôme avec qui les jeunes sont jumelés, mais aussi par les interactions avec les membres de la communauté et finalement, par l'occupation d'un emploi qui a pour particularité d'être encadré par des intervenants psychosociaux.

Pour deux des jeunes, les apprentissages dans le cadre de leur travail en dyade ont été centrés sur l'écoute de l'autre et le développement d'habiletés à communiquer, dans une relation égalitaire de complémentarité. Dans le cas d'un autre binôme, l'un des deux jeunes, qui était également le coordonnateur du projet, avait à cœur d'encourager son partenaire à aller vers les autres et prendre la parole plus aisément en public. Ainsi, des liens se sont tissés entre les binômes qui ont assurément contribué à développer un certain type de savoir-être chez chacun.e des jeunes.

De plus, le travail des jeunes est perçu comme un vecteur d'intégration auprès de la population du quartier. La visée d'intégration des jeunes est une des facettes du projet, cela semble clair dans l'esprit des intervenant.e.s. Les jeunes reconnaissent aussi leur intégration dans la communauté : découvrir le quartier, rencontrer des jeunes et créer des liens avec des adultes significatifs et des organismes du quartier (bilan du projet). Un intervenant de la Maison des jeunes mentionne que plusieurs ont « trouvé un certain statut parmi les autres jeunes » (Int2) qui fréquentent la Maison des jeunes ou qu'elles/ils croisent dans le quartier (Int4).

« Je me suis fait beaucoup d'amis, dans le parc et tout. Donc je me suis senti bien, ça m'a aidé, je me suis dit "ah ce projet-là ça m'a permis de faire beaucoup de—" Parce que je ne connaissais personne pas dans le quartier. Je connaissais quelques intervenants, mais genre presque personne parce que je ne sortais pas trop. Et puis maintenant, ben là je connais presque tout le monde dans le parc là. Je connais trop de personnes maintenant en fait. Donc à part ça, ça m'a permis de connaître vraiment beaucoup de personnes, de me faire quelques amis... On a fait des sorties. Même après le projet, j'ai gardé les connaissances, les contacts et tout. » (J8)

Finalement, un dernier facteur de socialisation et d'intégration sociale est à trouver dans l'emploi lui-même, remplissant un objectif « d'employabilité » poursuivi par plusieurs des organismes jeunesse impliqués dans le partenariat. Dans un contexte pandémique où les opportunités d'emploi sont limitées, le projet brigade a permis d'offrir une première expérience de travail à 6 jeunes, dont deux étaient arrivés au Canada depuis moins de 2 ans. Cela a été pour l'ensemble des jeunes embauchés l'occasion de développer de nombreux apprentissages, compétences et habiletés transférables et durables. Tous les membres de l'équipe ont bénéficié du soutien psychosocial des intervenant.e.s appelé.e.s à accompagner la brigade, apportant un soutien personnalisé et adapté aux besoins de chacun.e. Ce soutien a pris forme par des rencontres d'équipe régulières et des rencontres individuelles avec les jeunes.

4. Éclairage sur les pratiques de sensibilisation communautaires « par et pour » les jeunes

Comme mentionné plus tôt, l'idée de projet « par et pour » les jeunes n'était pas neuve au sein des organismes jeunesse de Bordeaux-Cartierville, mais c'est uniquement dans le contexte de financements exceptionnels offerts pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire que les acteur.trice.s communautaires ont trouvé l'opportunité de mettre en œuvre un projet adoptant ce modèle. Lancé dans l'urgence, le projet a néanmoins rencontré certaines difficultés par manque de préparation et d'anticipation. Certains défis qui ont émergé constituent des leviers d'amélioration pour de futurs projets de sensibilisation communautaire par et pour les jeunes, notamment en ce qui concerne l'embauche d'une coordination externe, l'importance des critères de recrutement des jeunes ainsi que de la prise en compte des attentes envers les partenaires.

En portant un regard rétrospectif, ce projet de brigade de sensibilisation communautaire apparaît comme l'occasion d'enclencher une nouvelle dynamique de projets où le « par et pour » devient une mode de fonctionnement de plus en plus reconnu comme porteur. C'est un projet qui permet de « tester des affaires » (G2) et dont on peut tirer des apprentissages, dans le but ultime, aux yeux des acteur.trice.s porteur.se.s, de définir un modèle commun d'approche « par et pour » reposant sur une collaboration intersectorielle. Pour contribuer à cette démarche, nous proposons de réfléchir aux apprentissages et aux retombées de cette expérience sur l'approche « par et pour » les jeunes en sensibilisation communautaire.

4.1 Pistes prometteuses pour une approche « par et pour » en santé de proximité

Le modèle de « par et pour » a été mis en œuvre dans le cadre du projet brigade non seulement parce qu'il faisait déjà partie des idées de projets de la Maison des jeunes, mais également parce qu'il a une pertinence spécifique dans la réalisation du travail de sensibilisation aux consignes sanitaires. En effet, le « par et pour » est une façon jugée « efficace » de rejoindre les jeunes appartenant aux communautés les plus marginalisées. En recrutant plusieurs jeunes « reconnus » dans leurs milieux, le projet leur fait en quelque sorte porter un rôle de « pairs aidant » :

« Il n'y a rien de mieux qu'un jeune pour dire à un autre jeune comment il devrait faire. Ça, c'est clair. D'être un pair aidant, dans le fond. Parce que tu vois, comment — La Maison des jeunes a été stratégique dans le choix de ces jeunes-là qui ont fait ça durant l'été, en termes de 1) maturité, 2) capacité à livrer le message, et surtout, la reconnaissance qu'avaient déjà les jeunes de ces jeunes-là. C'est-à-dire qu'ils ont choisi certains jeunes exprès parce qu'il y avait une reconnaissance dans le milieu. Tsé par exemple le jeune qui jouait au

soccer, qui était un très bon joueur de soccer, le fait que ce soit lui qui rappelle aux jeunes de mettre le masque puis de se laver les mains puis de garder la distance, ça a plus de sens et c'est plus significatif pour les jeunes, que ce soit cette personne-là que n'importe quel joueur qui n'était pas bon, mettons. Parce qu'il y avait déjà un respect de cette personne-là ». (OC1)

Pour l'organisatrice communautaire impliquée dans le projet, le « par et pour » permet de vulgariser un message de santé publique conçu par des services de communication institutionnels qui ne parlent pas le même langage que les jeunes, et formulent des messages parfois peu accessibles. Par ailleurs, le « par et pour » est une approche déjà pratiquée par un des organismes partenaires, reconnaissant de nombreux avantages dans ce modèle, notamment celui d'instaurer des rapports égalitaires par la participation aux activités. Le savoir territorial des jeunes, qui « connaissent les codes » (J1), leur permet aussi d'approcher les citoyen.n.es « d'égal à égal » (J4) :

« Lui, le jeune, il connaît comment ça fonctionne. Par exemple lui c'est un basketteur donc tous les terrains de basket de cet arrondissement-là il les connaît bien ; il connaît les heures où ça joue le plus ; il connaît les jeunes qui viennent ; il connaît comment ça fonctionne ; il connaît tout ça. Et ça a permis notamment à la nouvelle travailleuse de rue qui maintenant travaille en sexologie de rencontrer d'autres jeunes par le biais de ce jeune-là, de s'intégrer plus facilement au milieu. Et ça nous permet à nous en tant qu'intervenants d'avoir une meilleure connaissance des lieux de fréquentation et tout ça, par ces jeunes-là. Et aussi, pareil, d'être plus facilement intégré aux autres jeunes. Cette approche "par et pour" elle permet ça. Et elle permet aussi qu'on n'arrive pas sur un terrain de basket comme des adultes qui sont en train de surveiller des jeunes, mais qu'on arrive plutôt en accompagnants ou en pratiquant avec les jeunes aussi, d'égal à égal, en arrivant avec le jeune. » (G8)

Ainsi, le statut personnel des jeunes et leur savoir territorial acquis par l'expérience — occuper l'espace et pratiquer les activités qu'ils sont chargés d'encadrer avec les messages de santé publique — leur octroient une légitimité incontestée pour investir les lieux. Qui plus est, les jeunes eux-mêmes reconnaissent le succès de l'approche :

« Ce qui a favorisé le projet c'est que, je trouve que c'était bon d'amener les jeunes sur le terrain. C'était bon de nous prendre. Parce que genre, nous-mêmes nous côtoyer entre nous c'était plus facile. Je trouve que si c'étaient des adultes qui étaient venus genre par exemple devant des jeunes, ça allait être un peu plus difficile. Mais comme c'était nous qui avons travaillé, et c'était nous qui nous sommes dirigés vers ces personnes-là, c'était un peu plus facile. Je crois que ça, c'était un bénéfice du travail. » (J8)

Les jeunes font ainsi part des avantages à intervenir auprès de leurs pairs ou de personnes avec qui elles.ils ont certains éléments en partage. Pour un des jeunes, « ça aide » (J5) qu'il y ait dans l'équipe de sensibilisation « des personnes qui connaissent un peu le milieu et les personnes dans la zone » (J8). Autrement dit et comme l'exprime un intervenant de la Maison des jeunes, il apparaît clairement que : « les jeunes sont les meilleurs ambassadeurs parmi eux » (Int3). Reconnus par leurs pairs de par leur inscription dans un milieu, dans des réseaux (amical, familial, etc.), ces jeunes sont dotés d'une légitimité naturelle à s'adresser aux citoyen.ne.s de leur communauté, d'égal à égal, entretenant avec eux des rapports horizontaux, et selon une approche opposée à l'idée décrite de « police de la COVID » (J8).

4.1.1 Vers la mise en œuvre concrète du « par et pour »

Le projet brigade a mis en place une forme spécifique de « par et pour » dans le sens où les jeunes agent.e.s de sensibilisation ont été choisi.e.s non seulement pour leur appartenance au même groupe d'âge que la population auprès de qui elles.ils devaient intervenir, mais également pour leur communauté d'intérêts (par exemple le sport).

« Les personnes qu'on avait, on avait du monde qui était très sportif donc qui avait déjà un réseau avec les joueurs de soccer et les joueurs de basket, donc eux autres allaient au parc Marcelin-Wilson et ils ciblaient le monde sur ces terrains-là. Tout ce qui était terrain de baseball et de tennis etc., on laisse tomber ça, ça devient un peu moins notre priorité. Mais on cible les gens sur le terrain de basket et on cible les gens sur le terrain de soccer parce que c'est vos spécialités, vous êtes capables de parler avec ces gens-là. » (Int5)

Une jeune mentionne aussi que la communauté d'appartenance confessionnelle a également été un élément facilitant le contact entre elle et certaines personnes. « Avec les personnes de ma communauté, genre des femmes qui portent le voile ou les femmes musulmanes, et tout, c'était plus facile pour moi [que pour son binôme] ». (J10) Qui plus est, les jeunes ont parfois eux-mêmes défini leurs missions en fonction des réseaux qu'ils avaient déjà.

Dans la mise en œuvre du « par et pour », une étape importante a consisté à offrir à tous les acteur.trice.s impliqué.e.s une même formation, qui s'est avérée être un moment rassembleur contribuant à créer des rapports égalitaires entre toutes les parties prenantes au projet.

« Il y avait l'idée de faire en sorte que et les intervenants présents sur le terrain et les jeunes qui allaient avoir ce rôle aient la même formation de base sur l'approche par et pour. Donc ça adonnait qu'on a tous participé à la formation qu'il y a eu à la Maison des jeunes. » (G8).

Le « par et pour » s'est également appuyé sur la complémentarité des jeunes jumelé.e.s en binômes pouvant se soutenir mutuellement, mais également sur les réunions d'équipe hebdomadaires permettant aux jeunes de se partager leurs conseils. Le soutien mutuel est bien davantage sollicité par les jeunes que l'aide offert par les intervenant.e.s chargé.e.s de leur accompagnement, ainsi que l'exprime un des jeunes :

« Les intervenants... n'ont pas trop joué un grand rôle. Bon, je ne sais pas si je peux dire ça : ils ont joué quand même un rôle. Ils étaient là au début. Au début ils nous ont suivis. Ils nous amenaient au parc pour nous montrer les gens et tout. Mais ça, c'était genre les 2-3 premiers jours de travail. Après ça on était seuls au fait. Donc ils étaient là pour nous montrer. Au fait, si on avait besoin d'aide ils étaient là. On pouvait leur demander de nous aider. Mais, à part ça, je dirais on n'a pas eu trop besoin d'eux. » (J8)

Finalement, la mise en œuvre du « par et pour » a consisté à faire confiance dans le bon jugement des jeunes quant à la meilleure façon d'intervenir auprès de la population. Les intervenant.e.s mandaté.e.s pour accompagner les jeunes sur le terrain ne leur ont pas imposé ou préconisé aucune technique d'intervention particulière, établissant avec eux des relations égalitaires, comme en témoignent les propos d'une intervenante :

Moi les jeunes avec moi, c'est sûr c'était... ils avaient beaucoup de liberté. Parce que je croyais vraiment qu'ils pouvaient être indépendants, être capables de prendre leurs propres décisions. Moi j'étais juste là pour les guider. (Int4)

Ainsi, le rôle de l'accompagnement dans un projet « par et pour » consiste à assurer une présence au cas où les jeunes aient besoin d'aide – ce qui s'est largement non avéré –, faisant dire à l'une des intervenantes que leur implication décroissait au fur et à mesure de l'avancement du projet, car les jeunes étaient devenus suffisamment autonomes.

L'approche « par et pour » présente toutefois certains défis et certains risques comme celui lié à l'enjeu de la légitimité des jeunes du point de vue des citoyen.ne.s à porter un message de santé publique auprès de leurs pairs, leurs amis. Un intervenant de la Maison des jeunes relate à ce sujet :

« Pour les jeunes, le fait d'avoir d'autres jeunes qu'ils connaissaient, ça a aidé et pas aidé. Ça a aidé dans le sens où ils les connaissaient donc ils pouvaient parler de manière informelle. Mais ça n'a pas aidé dans le sens où ce jeune n'avait pas nécessairement une légitimité dès le début. La légitimité est venue par la suite, lorsque l'action de sensibilisation est devenue répétitive. » (Int4)

De plus, les jeunes avaient beaucoup à porter sur leurs épaules. Il s'agissait en effet d'une responsabilité pas toujours évidente à porter. Selon certain.e.s jeunes rencontré.e.s, ce sont leurs habiletés interpersonnelles qui ont été valorisées à travers l'emploi, des compétences sociales acquises préalablement qui leur ont permis de porter cette responsabilité sociale et sanitaire.

4.1.2 Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes sur la pratique « par et pour »

Dans le cadre de ce projet, l'approche « par et pour » a été proposée puis mise en place par la direction de la Maison de jeunes (approche « top-down »). Les différents intervenant.e.s impliqué.e.s par la suite estiment que cette démarche « par et pour » nécessite un accompagnement impliquant, par exemple, de rappeler aux jeunes qu'elles.ils sont porteur.se.s du projet ce qui se traduit parfois par la prise de conscience que certain.e.s jeunes ne sont « *pas aussi autonomes qu'ils ne le pensaient* » (Int5). Ce mode d'action implique 1) la création d'espaces de prise de parole au sein desquels les jeunes s'expriment et s'entraident en vue de construire une pratique de sensibilisation communautaire à leur image ; 2) l'accompagnement d'intervenant.e.s pouvant prendre la forme de formations ponctuelles et d'un suivi en continu.

Or, pour être inclusive, l'approche « par et pour » implique aussi de saisir à quoi les jeunes ont envie de participer et dans quelles conditions. Par exemple, cette expérience relève comment elles.ils semblent les mieux à même de se prononcer sur les horaires de travail et sur les lieux de sensibilisation à visiter. Un pouvoir d'agir sur l'organisation du travail – somme toute assez faible dans ce projet – demeure pour le moins essentiel à mettre de l'avant dans la mise en œuvre de pratiques de sensibilisation par et pour. Il s'agit de miser sur l'autonomie et le pouvoir d'agir des jeunes sur leur propre pratique de sensibilisation. En ce sens, les intervenant.e.s de ce projet ne leur imposent pas de modèle d'intervention préétabli. Qui plus est, les jeunes s'approprient un message de santé de proximité et le divulguent à leur manière, bien à eux, d'une façon qui parle à leurs pairs. Ainsi, au-delà du projet, les jeunes agent.e.s de sensibilisation rencontré.e.s continuent à porter leur chapeau de sensibilisateur.trice :

« [Une jeune], elle vient dans une activité, dans une sortie avec nous autres, ben elle continue à passer un message de santé publique, tsé [rire]. Elle n'arrête pas, elle, là ! Ben elle a du fun en le faisant aussi. (...) Mais c'est ce que les autres lui font porter, à quelque part. Ou ce dont elle a hérité un petit peu, aussi. (...) Oui ils portent le message de santé. Ils ne portent peut-être pas comme un directeur de santé publique voudrait qu'il soit porté, là. Mais ça ne veut pas dire qu'il ne porte pas bien ce message, puis ça ne veut pas dire que cette méthode-là du par et pour... porte pas ses fruits. Si après ça, ces gens-là, cette équipe-là, sont identifiés à un certain nombre d'individus qui modifient leurs comportements quand ils les croisent, là. C'est parce que le message est intégré en tabarouette, là ». (G2)

4.1.3 Favoriser le pouvoir d’agir collectif en santé de proximité

Quel pouvoir d’agir collectif dans la mise en œuvre de pratiques par et pour les jeunes en santé de proximité ? Devant l’urgence de la crise sociosanitaire, des financements ont été octroyés à la hâte, ce qui ne favorisait pas vraiment la cocréation entre les partenaires d’une approche « par et pour » qui correspond à leurs visions et à leurs valeurs. Malgré tout, l’historique de collaboration intersectorielle entre ces différents partenaires leur a permis de tirer leur épingle du jeu pour ainsi faire un pas de plus dans la mise en œuvre d’une approche de sensibilisation communautaire par et pour les jeunes citoyen.ne.s de Bordeaux-Cartierville.

En vue de favoriser le pouvoir d’agir des partenaires lors de prochaines expériences de sensibilisation communautaire fondée sur une approche « par et pour », il est proposé de mieux définir les rôles et les attentes de chacun. Par exemple, les partenaires impliqués n’avaient pas la même définition des attentes à avoir vis-à-vis des jeunes. Pour les organisatrices communautaires du CIUSSS NIM, la « capacité à livrer le message » (OC1) demeure centrale tandis que pour d’autres acteurs tel le partenaire du CJE, il s’agit plutôt de miser sur l’opportunité d’apprentissages pour les jeunes. Ces attentes plurielles gagneraient à être mises en dialogue dès le début du projet afin de mieux les agencer en misant sur leur complémentarité.

La reconnaissance et le respect de l’autonomie des partenaires dans ce projet sont le résultat d’une négociation engagée entre les acteurs.trices. communautaires et les organisatrices communautaires du CIUSSS NIM. La délicatesse de ce lien de confiance se joue dans le maintien d’un juste équilibre entre les rôles de chacun en vue de reconnaître notamment l’autonomie des organisations communautaires dans la mise en œuvre du projet, tout en s’assurant de la transmission de certaines informations de santé publique (le message livré), en vue de récolter certains bénéfices pour les populations de ces communautés, traditionnellement moins bien rejointes par les institutions de santé publique. Dans cette perspective, cette expérience permet d’envisager d’autres projets de collaborations intersectorielles vers une plus grande reconnaissance de l’expertise des organismes communautaires en matière d’approche de sensibilisation par et pour en vue d’une plus grande autonomie d’action en santé de proximité.

En somme, force et de constater que ce projet de sensibilisation communautaire « par et pour » les jeunes de Bordeaux-Cartierville a permis de favoriser l’accès à l’information et la promotion de la santé en investissant la sensibilisation communautaire par contact personnalisé en collaboration avec les organismes communautaires et les citoyen.ne.s du territoire. L’agencement de telles pratiques « par et pour » issues de la communauté présente un fort potentiel pour résoudre les problèmes sociosanitaires complexes auxquels font face ces milieux urbains en faveur d’une réduction des inégalités sociales de santé. C’est en créant des ponts et en tissant des liens entre des jeunes qui autrement n’initieraient pas de dialogue

fondé sur l'échange, l'écoute et la compréhension mutuelle que ces pratiques demeurent adaptées pour rejoindre les jeunes en situation de vulnérabilité sociale et peuvent ainsi favoriser leur premier contact avec les services de proximité. Le rôle des organismes communautaires est ici central dans le développement et la mise en œuvre de ces pratiques d'autant plus efficaces lorsqu'elles s'inscrivent dans la cocreation de liens sociaux et de solidarité dans un territoire défavorisé comme celui de Bordeaux-Cartierville.